

# Flash Infos



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

**Le 15 mars** dernier vous avez désigné 15 conseillers municipaux pour l'administration de la commune de Tourriers.

Je souhaite en premier lieu vous remercier au nom de tous les élus de la commune pour la confiance que vous nous avez accordé et soyez sûrs que nous mettrons tout en œuvre pour l'honorer. Nous travaillerons au mieux, pour le bien de tous, pour un avenir serein et constructif.

Cette nouvelle équipe paritaire est composée d'anciens qui apporteront leur expérience et de nouveaux qui pourront suggérer des idées nouvelles.

Depuis le déconfinement les élus sont au travail, et poursuivent les projets engagés et mèneront ceux annoncés, pendant la campagne. En ce qui concerne les travaux de l'école, le chantier devrait être terminé à la fin 2020.

Au cours du conseil municipal d'installation du 25 mai, nous avons désigné 4 adjoints et une conseillère municipale déléguée. Dans cette revue, vous trouverez la présentation de l'ensemble des conseillers, la composition des différentes commissions ainsi que les représentants aux organismes extérieurs.

Le budget communal a été voté à l'unanimité le 22 juin, **792 979.05 € en Fonctionnement et 933 974.93 € en Investissement**. Les taux des taxes communales sont inchangés. Lors de ce même conseil, il a été décidé de recruter 4 jeunes de la commune pour des emplois d'été dans notre service technique (2 semaines chacun).

Dans le cadre de la programmation 2020 sur le Patrimoine Roman, la communauté de communes Cœur de Charente organise avec la Municipalité, une visite guidée de l'église le 23 juillet à 11h. Vous y êtes cordialement invités. Un vin d'honneur sera ensuite offert par l'association Tourriers Patrimoine. Pour information, la cloche de l'église est en cours de réparation.

En raison de la crise sanitaire inédite qu'à traversée notre pays, toutes les manifestations associatives ont été annulées. En parallèle, le réseau associatif de notre commune est riche et mérite d'être connu par l'ensemble des Tourriérois. Aussi la Municipalité envisage d'organiser 2 manifestations (si les conditions sanitaires le permettent) :

- **Une journée inter-associations le samedi 12 septembre** : présentation des associations sous forme d'ateliers, animation de l'AIPE, suivi d'un pique-nique tiré du sac et en soirée un feu d'artifice offert par la commune...
- **Le téléthon les 4 et 5 décembre** : cette année, la commune a décidé de l'organiser seule. Le programme est encore à affiner. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Bonnes vacances à tous.

# Votre nouvelle équipe municipale



Vos nouveaux élus



Laurent DANEDE  
Maire



David VERGNAUD  
1er Adjoint chargé  
des Affaires Scolaires



Henri ROUHAUD  
2è Adjoint chargé  
de la Voirie



Frédéric GENTET  
3è Adjoint chargé  
de l'Urbanisme



Corinne JOUBERT  
4è Adjoint chargé  
des Finances



Bernadette COMTE  
Conseillère Déléguée



Christelle MEURAILLON  
Conseillère Municipale



Christine BENOIT  
Conseillère Municipale



Amandine BOUTENEGRE  
Conseillère Municipale



Régis FRANCOIS  
DIT CHARLEMAGNE  
Conseiller Municipal



Sophie BUFFARD  
Conseillère Municipale



Anthony BEYLOT  
Conseiller Municipal



Stéphane VISSAC  
Conseiller Municipal



Ludovic HAULBERT  
Conseiller Municipal



Sergine NEBOUT  
Conseillère Municipale

# Les Commissions Communales

## SUBVENTIONS - FINANCES

David VERGNAUD  
Henri ROUHAUD  
Frédéric GENTET  
Corinne JOUBERT

## APPEL D'OFFRES

Henri ROUHAUD  
Frédéric GENTET  
Corinne JOUBERT  
David VERGNAUD  
Anthony BEYLOT  
Régis F. DIT CHARLEMAGNE

## COMMUNICATION

David VERGNAUD  
Henri ROUHAUD  
Corinne JOUBERT  
Christelle MEURAILLON  
Sergine NEBOUT

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEV. ECONOMIQUE

David VERGNAUD  
Henri ROUHAUD  
Frédéric GENTET  
Anthony BEYLOT  
Régis F. DIT CHARLEMAGNE  
Ludovic HAULBERT

## AFFAIRES SCOLAIRES

David VERGNAUD  
Corinne JOUBERT  
Bernadette COMTE  
Amandine BOUTENEGRE  
Christelle MEURAILLON

Laurent DANEDE

Président

DES COMMISSIONS

COMMUNALES

## AFFAIRES SOCIALES / CCAS

David VERGNAUD  
Bernadette COMTE  
Christine BENOIT  
Sophie BUFFARD  
Christelle MEURAILLON  
Sergine NEBOUT  
Et 6 bénévoles

## VIE ASSOCIATIVE

David VERGNAUD  
Corinne JOUBERT  
Bernadette COMTE  
Christine BENOIT  
Sophie BUFFARD  
Christelle MEURAILLON  
Sergine NEBOUT

## TRAVAUX - BATIMENTS

### CIMETIERE

David VERGNAUD  
Henri ROUHAUD  
Frédéric GENTET  
Anthony BEYLOT  
Régis F. DIT CHARLEMAGNE  
Stéphane VISSAC

## VOIRIE / RESEAUX / SECURITE

David VERGNAUD  
Henri ROUHAUD  
Frédéric GENTET  
Anthony BEYLOT  
Régis F. DIT CHARLEMAGNE  
Ludovic HAULBERT  
Stéphane VISSAC

## COMMISSION LOCALE ELECTORALE

Sergine NEBOUT  
David VERGNAUD

## CC IMPOTS DIRECTS

David VERGNAUD  
Henri ROUHAUD  
Corinne JOUBERT  
Christine BENOIT  
Amandine BOUTENEGRE  
Frédéric GENTET  
Bernadette COMTE  
Sophie BUFFARD  
Régis F. DIT CHARLEMAGNE  
Ludovic HAULBERT  
Christelle MEURAILLON

### Légende :

Titulaire : Noir

Suppléant : Bleu

# Les Délégations Municipales

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Laurent DANEDE  
David VERGNAUD

## SYBRA GEMAPI

Corinne JOUBERT

## PETR DU RUFFÉCOIS

Laurent DANEDE  
Frédéric GENTET

## CALITOM

David VERGNAUD  
Anthony BEYLOT

## ATD 16

Frédéric GENTET  
Régis F. DIT CHARLEMAGNE

## SIVOS ATAV

David VERGNAUD  
Bernadette COMTE  
Christelle MEURAILLON  
Sophie BUFFARD

## SIAEP Karst de Charente

Henri ROUHAUD  
Régis F. DIT CHARLEMAGNE

## SIVU Fourrière

Sophie BUFFARD  
Laurent DANEDE

## SMVOS

David VERGNAUD  
Bernadette COMTE

## CHARENTE EAUX

Christine BENOIT  
Amandine BOUTENEGRE

## SDEG 16 / Electricité / Gaz

Anthony BEYLOT  
David VERGNAUD

## PLAN ORSEC

David VERGNAUD

## GRAND FROID CANICULE

Bernadette COMTE  
David VERGNAUD

## RÉFÉRENT GENS DU VOYAGE

Régis F. DIT CHARLEMAGNE

## RÉFÉRENT AMBROISIE

Henri ROUHAUD

### Légende :

Titulaire : Noir

Suppléant : Bleu

## Règles de civisme

L'été, on vit dehors, sans le vouloir, le bruit généré peut parfois déranger vos voisins. Pour que chacun puisse profiter au mieux de cette période estivale, il appartient à tous d'adopter les bons réflexes. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.**